



NOTE DE SYNTHÈSE – BP 2026 CONSOLIDÉ (Budget principal + Budget tri et valorisation)

Par commodités de présentation et d'analyse, l'ensemble des éléments chiffrés détaillés au sein de cette note sont consolidés : ils agrègent les données chiffrées des budgets « principal (BP) » et « Tri et Valorisation (BTV) ».

Seul le budget SBA énergie, qui comptabilise les dépenses et recettes du service de production d'électricité photovoltaïque (SPIC), fait l'objet d'une partie dédiée.

Conformément à ce qui avait été exposé au sein du ROB lors du comité syndical du 17/12/2025, le budget 2026 a été bâti en retenant les objectifs prioritaires suivants :

- Franchir un nouveau pallier en dépenses d'investissement afin d'engager la PPI 2025-2030,
- Financer l'investissement en utilisant en priorité en 2026 le fonds de roulement à disposition du syndicat,
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour garantir un niveau d'autofinancement suffisant pour financer de façon équilibrée les investissements,

I) Montants budgétaires 2026 du BP et BTV consolidés

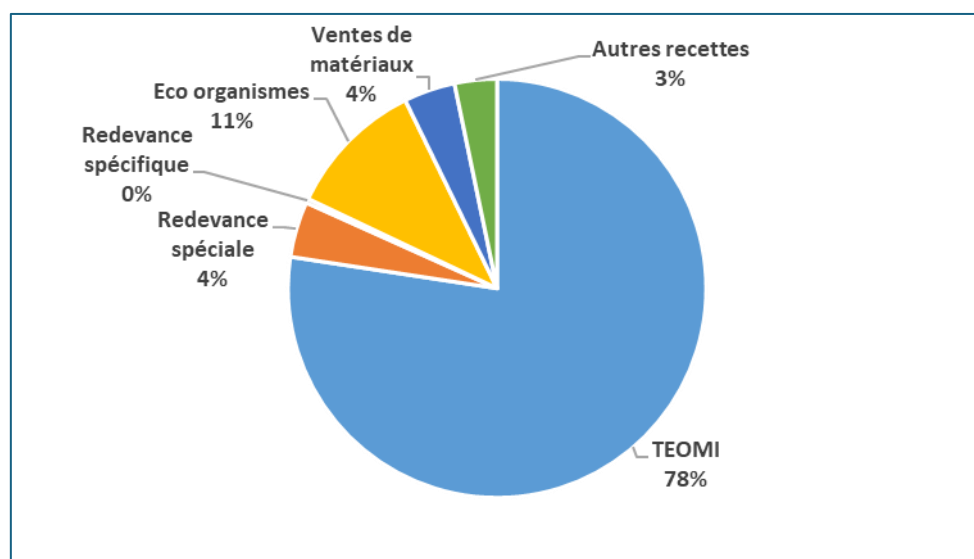
Recettes réelles de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	CFU 2025	BP 2026	% BP 2026 / CFU 2025
TEOMI	23 231 227 €	23 420 800 €	0,8 %
Redevance spéciale	1 225 645 €	1 300 000 €	6 %
Redevance spécifique	98 818 €	100 000 €	1,2 %
Eco organismes	2 923 452 €	3 243 400 €	10 %
Ventes matériaux	1 006 490 €	1 200 000 €	19 %
Autres recettes	1 044 986 €	990 501 €	- 5,2 %
TOTAL	29 530 620 €	30 254 701 €	2,5 %

Les recettes réelles de fonctionnement ont été budgétées à 30,2 M€ pour l'exercice 2026, soit une progression envisagée de 2,5 % comparativement à la réalisation constatée au CFU 2025. Cette dynamique attendue est conforme à l'objectif du ROB d'atteindre au minimum une progression annuelle des recettes de 2 %.

Comme l'indique le diagramme suivant, 78 % des recettes de fonctionnement du SBA proviennent de la TEOMI. Après une dynamique satisfaisante en 2025 (+3%), la progression du produit en 2026 devrait s'estomper à 0,8 %. C'est une prévision prudente qui fait écho à une baisse anticipée du coefficient de revalorisation des bases fiscales.

Répartition des recettes au BP 2026 :



Variables retenues pour l'estimation 2026 de la TEOMI :

- Maintien du taux de la part fixe à 9,18 % (décision du comité syndical du 23/02/2026),
- Augmentation des tarifs de la part variable de 2 % (décision CS du 11/12/2024 pour 2025),
- Une évolution des bases foncières de 1,4 % en 2026,
- Une nouvelle baisse des levées en OM,
- Une nouvelle progression des levées en CS.

Concernant la redevance spéciale, qui est prélevée pour la collecte des déchets du secteur économique et des collectivités, le syndicat constate une augmentation du nombre d'adhérents depuis 3 ans (986 au dernier pointage du 31/12/2025). C'est pourquoi, une enveloppe en hausse à 1,3 M€ a été inscrite au BP 2026. Cette prévision intègre également l'évolution tarifaire sur la collecte des ordures ménagères actée au comité syndical du mois de décembre 2025 (+2%).

La redevance spécifique appelée en entrée de déchèterie aux usagers professionnels est en baisse depuis 2025. Ce constat fait suite au déploiement de la REP PMCB qui implique une gratuité d'accès en déchèterie pour les artisans de la filière bâtiment, sous la condition de présenter des matériaux triés. A ce jour, nous avons des difficultés à évaluer si les bonnes pratiques de tri vont continuer à progresser au sein de la filière bâtiment et donc impliquer une nouvelle baisse de recettes pour le SBA. Nous avons donc budgété une enveloppe stable à

100 000 €. A titre de précision complémentaire, les tarifs d'accès aux déchèteries ont été maintenus stables en 2026.

Les recettes versées par les éco organismes sont envisagées en hausse à 3,2 M€. Nous espérons « enfin » encaisser les financements dûs au titre du déploiement de la REP PMCB (pour rappel la REP a été déployée par le SBA au printemps 2024). Pour cette REP, un produit de 0,5 M€ a été estimé au BP 2026.

Sur ce poste budgétaire des éco organismes, le premier partenaire du SBA reste CITEO qui accompagne le financement de la collecte sélective. Avec un barème réactualisé chaque année, nous attendons une recette de plus de 2,3 M€ en 2026.

Face à des prix de marchés plus volatiles depuis quelques mois, l'estimation associée aux ventes de matériaux 2026 est plus incertaine. Dans le prolongement des bonnes tendances constatées en 2025 sur les volumes triés, particulièrement en déchèteries, nous espérons atteindre un produit de 1,2 M€ en 2026. Les actions engagées pour lutter contre les erreurs de tri pourront également améliorer la qualité de la CS et donc optimiser les volumes mis en vente en sortie de centre de tri.

Dans le panier des autres recettes, nous retrouvons les prestations facturées au Sictom des Couzes pour 180 000 € (accès à la déchèterie de Veyre Monton) et à Thiers Dore et Montagnes pour 42 000 € (collecte des PAC), ou encore la subvention CODOEC du VALTOM pour 135 000€.

Dépenses réelles de fonctionnement :

Echantillon des principales dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2026 :

Dépenses de fonctionnement	CFU 2025	BP 2026	% BP 2026 / CFU 2025	Prévisionnel 2026 sans imprévu
Traitement	10 540 814 €	10 740 000 €	2 %	10 650 000 €
Masse salariale (dont assurance statutaire)	10 910 858 €	11 350 000 €	4 %	11 250 000 €
Parc roulant	2 232 484 €	2 396 500 €	7 %	2 320 000 €
Prestations de service	813 222 €	720 700 €	-11 %	720 700 €
Energie	92 039 €	179 000 €		150 000 €
Frais de télécommunication	281 090 €	242 000 €	- 13 %	230 000 €
Assurances	189 960 €	207 500 €	9,2 %	200 000 €
Frais financiers	55 292 €	41 618 €	- 24 %	41 618 €
..... TOTAL	26 422 302 €	27 576 602 €	4,4 %	26 962 318 €

Avec 27,5 M€ inscrits au BP 2026, la tendance est de 4,4 % par comparaison au total des dépenses de fonctionnement associé au CFU 2025. En considérant le taux habituel de réalisation de la section de fonctionnement du SBA, l'objectif 2026 est bien de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement à 26,9 M€, soit une progression conforme à l'objectif de 2% par an retenu au ROB.

Les coûts de traitement versés au VALTOM, la masse salariale, ainsi que les frais d'entretien du parc roulant, constituent les trois principaux postes de dépenses du SBA, avec plus de 24 M€ de dépenses cumulées.

Les coûts de traitement, dans leur globalité (part population + part tonnages), ont été inscrits à hauteur de 10,7 M€ en 2026, soit une progression envisagée de 2 %, qui peut être considérée comme légèrement pessimiste. Nous espérons ainsi avoir confirmation, dans les prochaines semaines, que la contribution à l'habitant prélevée par le VALTOM ne sera pas revalorisée pour la troisième année consécutive. Pour la part variable, qui concerne les flux acheminés à l'incinération, si les tendances constatées en 2025 sur les OM (-1.22%) et les NR (-12%) se reproduisent en 2026, l'objectif de 2% devrait être atteint. Un bémol demeure sur le niveau des refus de tri. Avec un prix à la tonne annoncé à 348 €, ils doivent faire l'objet d'une vigilance de tous les instants. Le SBA s'est donné pour ambition de retourner à la baisse la courbe des refus en 2026.

Depuis maintenant deux ans, l'évolution annuelle moyenne **de la masse salariale** du syndicat dépasse les 4%. Nous souhaitons un rééquilibrage à 3% en prévision d'atterrissage 2026. Des efforts de suivi de la masse salariale vont être engagés pour mieux identifier ses composantes et ainsi mieux la piloter. Malgré tout, le contexte est difficile pour les collectivités, car il faut absorber encore pendant trois ans de suite l'augmentation des charges patronales associées au financement de la CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires). Le coût a été évalué à 150 000 € par an pour le SBA. Pour rentrer dans la limite des 3%, il reste à disposition du syndicat une enveloppe annuelle de 200 000 € pour prendre en charge le GVT et les renforts éventuels pour mener à bien certaines missions.

Un contexte plus favorable sur le prix du carburant et une bonne gestion du stock de pièces détachées ont généré une baisse des crédits affectés au parc roulant en 2025. Avec 2,4 M€ fléchés au BP 2026, le budget du parc roulant est donc annoncé en hausse, tout en étant inférieur à l'inscription du BP 2025. Des crédits supplémentaires ont été demandés par le garage pour pallier à une légère remontée du prix du carburant ou encore à la reconstitution de certains stocks de pièces. Pour la bonne maîtrise des crédits affectés au parc roulant, nous bénéficions actuellement d'une réduction non négligeable des délais de livraison des véhicules neufs.

Pour les postes énergie et frais de télécommunication, des renégociations de contrats ont été engagées par les équipes du SBA afin d'obtenir les meilleurs prix du moment. C'est pourquoi, les frais de télécommunication sont envisagés en nette baisse au BP 2026. La comparaison 2025/2026 pour le poste énergie est pénalisée par l'impact des rattachements comptables. Si, comme présenté dans le tableau, l'atterrissage 2026 du poste énergie se positionne dans la fourchette des 150 000 €, il sera également fortement optimisé.

Depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation sensible des primes d'assurance à la fois sur l'activation des clauses de revoyure annuelles et le renouvellement de certains marchés (ex du marché parc roulant renouvelé fin 2024). Au BP 2026, les crédits assurance sont portés à 207 500 € après une réalisation 2025 de 189 960 €.

Les frais financiers ont été évalués à 41 618 € en 2025. Ils sont logiquement en baisse puisque le SBA n'a pas emprunté depuis 2022 et que son niveau d'endettement est très faible.

En dehors des postes de dépenses présentés au tableau précédent, nous portons une attention particulière sur les coûts de fonctionnement de nos logiciels hébergés à l'extérieur du syndicat. Leur évolution à la hausse ces dernières années est marquée : 210 000 € sont fléchés au BP 2026.

Dépenses d'investissement :

Comme présenté au ROB, le budget 2026 va lancer la programmation pluriannuelle des investissements du SBA, qui a été évaluée à 45 M€ sur 5 ans.

Aperçu des principales dépenses d'investissement 2026 :

Opération	Enveloppe nouvelle	RAR	BP 2026
Extension du siège	4 290 000 €	AP	4 290 000 €
Pôle de Riom	2 700 000 €	AP	2 700 000 €
Pôle de Veyre Monton	650 000 €	AP	650 000 €
Eco point de Châtel (avec matériel)	1 940 000 €	AP	1 940 000 €
Autres pôles de valorisation	520 000 €	AP	520 000 €
Véhicules	1 743 500 €	3 625 065 €	5 368 565 €
Installation PAC (9560)	1 095 000 €	4 222 €	1 099 222 €

Après un exercice 2025 où le niveau de réalisation des dépenses d'investissement s'est amélioré, sous l'effet principal de la livraison de 8 nouveaux camions pour la collecte, une forte accélération sera constatée en 2026 : un total de 18 M€ a été inscrit à la section d'investissement, dont 17,5 M€ dédiés à des projets bâtimentaires ou à des acquisitions d'équipements techniques.

Avant de détailler nos principales opérations inscrites au BP 2026, il est nécessaire de préciser que les crédits affectés au remboursement du capital de la dette représentent une enveloppe de 417 100 € (chap 16) et qu'une somme de 276 838 € a été inscrite au chapitre 27 pour abonder une avance de trésorerie au budget SBA énergie afin d'amorcer le financement des premières installations photovoltaïques associées à la PPI 2025-2030.

Au 31/12/2025, la capacité de désendettement du SBA est inférieure à un an. Le syndicat est donc très peu endetté.

Trois opérations bâtementaires majeures seront engagées en 2026 :

-Un commencement des travaux de l'extension du siège est prévu en février. Ainsi, sur un total de 5,6 M€ TTC, 4,3 M€ devraient être dépensés en 2026.

-Pour le Pôle de Riom, qui constitue l'investissement structurant des 5 prochaines années à plus de 10 M€ HT, le début des travaux est programmé à l'été 2026 pour une dépense prévisionnelle de 2,7 M€.

-La construction de l'éco point de Châtel-Guyon sera totalement réalisée en 2026. La dépense a été estimée à 1,9 M€.

En ce début d'année 2026, le recrutement de la maîtrise d'œuvre pour la construction du futur pôle de valorisation de Veyre Monton a été lancé, c'est pourquoi 650 000 € d'études ont été inscrits au BP 2026.

Les derniers retours de nos appels d'offres bâtementaires sont positifs. Nous espérons que les prix définitifs retenus sur nos projets soient inférieurs aux estimations.

En espérant que les délais de livraison des camions continuent à s'améliorer en 2026, une enveloppe de 5,3 M€ est fléchée au BP 2026 pour le renouvellement du parc roulant, dont 1,7 M€ de nouvelles commandes.

1,1 M€ ont été inscrits pour poursuivre l'installation des PAC et répondre à un objectif général d'optimisation de la collecte.

Financement de la section d'investissement :

Comme présenté au ROB, une priorité est donnée en 2026 à l'usage des réserves financières de la collectivité qui s'élèvent à 11,8 M€ au 31/12/2025. Elles devraient diminuer d'environ 7 M€. Un emprunt d'équilibre a été inscrit à hauteur de 2,72 M€. Sauf constat d'un très bon taux de réalisation des dépenses d'investissement ou d'un retournement de la courbe des taux d'intérêts, il ne devrait pas être réalisé.

Nous engageons des échanges réguliers avec la préfecture du Puy de Dôme pour capter certains financements préfectoraux sur nos projets bâtementaires.

Ainsi 200 000€ de subvention (DSIL) pour l'extension du siège de Riom ont été obtenus en 2025. Pour le Pôle de Riom, nous espérons une subvention de 1 M€. Sur ce second projet, l'arbitrage de l'Etat est attendu au mois de juin 2026.

II) Le Budget SBA énergie

Avec une programmation de 2,2 M€ dans des panneaux photovoltaïques d'ici les 5 prochaines années, le budget SBA énergie va progressivement prendre de l'ampleur.

300 000 € sont fléchés au BP 2026 pour financer les acomptes sur marchés des panneaux qui seront installés dans le cadre des projets d'extension du siège et du pôle de Riom.

Afin d'affiner sa stratégie de déploiement des panneaux photovoltaïques sur son patrimoine bâti, le syndicat souhaite être accompagné d'un cabinet d'études. Des décisions seront donc prises en 2026 sur le dimensionnement de nos équipements et le mode de valorisation de l'électricité produite. Pour cela, 30 000 € ont été inscrits au BP 2026.

Des perspectives pour l'instant éloignées d'encaissement des recettes de vente d'électricité, nous amènent à privilégier l'autofinancement pour équilibrer le budget SBA énergie en 2026. Comme en 2025, une avance sur trésorerie en provenance du BP et BTV viendra donc équilibrer la section d'investissement à hauteur de 276 838 €.

Le budget 2026 ne prévoit pas d'emprunt. Le recours à l'endettement est envisagé pour les prochains budgets, lorsque la section de fonctionnement sera alimentée par un niveau de recettes suffisant pour couvrir le remboursement des annuités de la dette.

La section de fonctionnement, dans l'attente de la mise en service des installations inscrites à la PPI, fait l'objet de peu d'inscriptions budgétaires. 6573 € de recettes de vente d'électricité sont attendues pour les sites déjà équipés de Lezoux et Combronde, et en dépenses, les frais de maintenance et d'entretien du parc existant ont été évalués à 4 300€.

Equilibre SBA énergie	BP 2026
Dépenses fonctionnement	9 274,98 €
Dépenses d'investissement	335 338 €